

1 AN DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE AVEC HARMONIE MUTUELLE

Depuis la mise en place de la **Protection Sociale Complémentaire (PSC)**, les agents subissent directement les conséquences de cette réforme sur leur pouvoir d'achat et leur accès aux soins. Présentée comme une avancée sociale, la **PSC laisse aujourd'hui de nombreux agents insatisfaits**, notamment en raison du **reste à charge**, du **niveau de participation de l'employeur** et des **garanties proposées**.

Résultats provisoires de la 1ère année de contrat :

Le régime est excédentaire, et c'est tant mieux car ce sont des provisions sur un fonds de réserve pouvant permettre de lisser de futures augmentations.
Mais il faut quand même dire qu'il est **largement excédentaire**.



En chiffres:



- 82,4 M€ de cotisations perçues (estimation en oct.2025).
- Après les taxes de l'Etat et les frais de gestion d'Harmonie, il resterait 65M€ de cotisations nettes de frais.
- Environ 50 M€ versées en prestations.
→ D'où les environ 15 M€ d'excédent (estimation)

- Sur les garanties, **plus de 58%** des agents ont choisi une option pour être mieux couverts sur les remboursements de soins que la seule "Base".

- Les familles des personnels restent les oubliées de cet accord, avec des cotisations élevées, sans participation de l'employeur.

Peu de "**conjoints**" et "**ayants-droits**", soit la population du Ministère compte beaucoup de célibataires, soit il y a un souci sur le montant des cotisations pour nos familles !



- Les retraité-e-s ont la possibilité d'adhérer au contrat collectif, facultatif pour eux et pour leurs ayants-droits. Fin 2025, moins de 400 adhérent-e-s.

Notre organisation syndicale refuse que la protection sociale devienne une charge supplémentaire pour les agents. **Après un an d'expérience, nous pensons qu'il est possible d'améliorer de nombreux points.**

Un questionnaire, strictement anonyme, vous est proposé pour recueillir votre avis réel afin de construire des revendications solides et d'exiger des améliorations concrètes.

Le 26 janvier 2026



Accès au questionnaire

